

6. La faune mammalienne de la campagne 2018

Patrick Auguste

▶ To cite this version:

Patrick Auguste. 6. La faune mammalienne de la campagne 2018. 2019. hal-02341540

HAL Id: hal-02341540

https://hal.science/hal-02341540

Submitted on 18 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

6. La faune mammalienne de la campagne 2018

Patrick Auguste

La campagne de fouille 2018 de Caours a de nouveau livré plusieurs centaines de vestiges fauniques de mammifères (et de vertébrés). Les quatre niveaux archéologiques sont toujours représentés, avec aussi du matériel remanié découvert dans la « vidange » des chenaux.

Ce sont en tout 629 vestiges fauniques qui ont été dénombrés (tableau 2). Les espèces maintenant « traditionnelles » à Caours sont ici identifiées : le cerf, qui demeure l'espèce dominante de manière générale dans les quatre niveaux ; l'aurochs qui vient en deuxième position, plutôt dans les niveaux 4 et 1 ; le daim, identifié dans les niveaux 3, 2 et 1 ; le rhinocéros (de prairie) présent uniquement dans le niveau 4. Le chevreuil n'est présent que dans le niveau 4. Un oiseau de petite taille et un petit rongeur font également partie du corpus faunique (niveau 4).

Les classes d'âge représentées sont assez diversifiées, avec des individus jeunes à très âgés.

	Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 4	HS	Total
aurochs	10	5	5	10	5	35
rhinocéros				20		20
grand herbivore	5	3	5	8	10	31
cerf	15	5	10	15	20	65
daim	5	3	15		10	33
chevreuil				7		7
cervidé	22	15	30	17	20	104
oiseau					1	1
rongeur					3	3
indéterminés	88	62	69	73	38	330
Total	145	93	134	150	107	629

Tableau 2. Dénombrement des vestiges fauniques (en nombre de restes) découvert lors des fouilles de Caours en 2018.

De manière générale, comme pour les autres années, le matériel osseux est très fragmenté. L'état de conservation est très variable suivant les niveaux, il limite l'identification anatomique et taxinomique. Le nombre minimum d'individus demeure très restreint. Par exemple, tous les os et vestiges dentaires (d'un jeune individu) du rhinocéros du niveau 4 peuvent être rapportés à un seul animal.

La fracturation anthropique domine toujours l'assemblage des os longs, surtout pour les niveaux 3, 2 et 1, avec des profils de fracture typiques d'une percussion sur os frais, parfois associés avec d'autres stigmates tels que les points d'impact, les zones de contre-coup, et les enlèvements médullaires. Ces

sont les cerfs, aurochs et daims qui sont concernés par ce traitement, chevreuil et rhinocéros ne montrent pas d'os fracturés intentionnellement pour extraire la moelle. Quelques petits éclats d'os longs sont caractéristiques et sont dénommés cônes de percussion. Ils sont produits lors de la percussion de ces os longs et situés très proches du point d'impact. Ces pièces sont très informatives d'un point de vue spatial, car elles permettent de localiser les zones d'activité de boucherie postérieures à l'enlèvement de la viande, elles témoignent d'évènements spécialisées au sein de la chaine opératoire qui ont donc été opérées in situ. Paradoxalement et comme cela a déjà été noté depuis le début des fouilles à Caours, malgré l'état de surface souvent très bon, les marques en creux d'origine anthropique sont très rares sur les os. La récolte de cette campagne rentre ainsi dans la continuité avec seulement un seul os long présentant des marques indéniables de raclage par un outil en silex. La pièce est très intéressante, car il s'agit d'un très petit fragment de diaphyse d'os long de moins d'un centimètre, dont la surface est couverte par ces stries de raclage (il s'agit bien de raclage par un silex et non de raclage d'origine naturelle ou causé par un carnivore). Il faut ici noter d'une part que la précision des fouilles permet la découverte (et la localisation dans l'espace) de cette très petite pièce, et que d'autre part l'examen systématique et minutieux de toutes les pièces s'avère certes chronophage mais incontournable pour repérer ce type de marque sur les ossements de Caours. Il faut aussi signaler qu'aucun indice de l'intervention d'un carnivore, même de très petite taille, n'est observable dans les accumulations osseuses mises au jour dans ces quatre niveaux archéologiques de Caours en 2018, ce qui conforte l'origine quasi unique du matériel faunique mammalien dans ces niveaux, déjà démontrée lors des années précédentes.